



Descriptif de poste interne en psychiatrie Unité d'admission « Les Aravis »

Hôpital entre lacs et montagnes : EPSM74 - [EPSM 74 · Psychiatrie adultes et enfants \(ch-epsm74.org\)](http://ch-epsm74.org)

<https://www.youtube.com/watch?v=GmWnBuMVSus&t=1s>

Pôle de psychiatrie générale adulte, unité d'admission en hospitalisation temps plein
Responsable du projet pédagogique : Dr OLAGNON, chef de secteur 74G06 – Secteur de la Haute-Vallée



Unité d'admission en hospitalisation temps plein

Encadrement direct de l'interne par le chef de service : DR YOUNSI

Astreintes / gardes : Gardes, fréquence à définir

Composition de l'équipe pluridisciplinaire : 2 ETP Psychiatre dont un praticien temps plein. Elle fonctionne également avec une équipe pluridisciplinaire.

Présentation de l'unité d'admission : Il s'agit de l'Unité d'admission du Secteur de la Haute Vallée. Le service d'hospitalisation dispose de 25 lits en chambre individuelle réparties en un secteur fermé et un secteur ouvert respectivement 10 et 15 lits. Cette unité comprend une chambre d'isolement.



Conditions d'accueil et d'accompagnement administratif et logistique :

- Mise à disposition des logements gratuits (appartement ou colocation) meublés et équipés.
- Gratuité des repas pris au self de l'établissement sur les jours travaillés.

- Accompagnement de la DRH via un entretien avec la Directrice des Affaires Médicales et le Psychiatre, PH, responsable du projet pédagogique (le Dr OLAGNON), dans les 3 mois après son arrivée afin d'évaluer l'accueil (tant logistique qu'humain) et les besoins si nécessaires pour répondre mieux aux attentes des internes.



Missions principales :

L'interne va découvrir l'ensemble des pathologies en particulier leur expression au moment des admissions, le contexte medico-légal des hospitalisations sous contrainte, les situations initiales parfois aigües.

L'interne va notamment découvrir les pathologies suivantes :

- Schizophrénie, troubles du spectre de la schizophrénie
- Troubles de l'humeur, bipolarité, troubles mixtes décompensés
- Troubles de la personnalité associés
- Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho actives
- TDAM de l'adulte (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyper activité)

Des cas cliniques complexes justifient parfois le maintien en unité permettant à l'interne de participer à l'élaboration des projets thérapeutiques dans le temps.

Par ailleurs, il participera aussi aux stratégies thérapeutiques spécifiques à chaque pathologie notamment médicamenteuses, psychothérapeutiques ainsi que d'autres méthodes comme l'ergothérapie et la kinésithérapie.

Au décours du 2ème semestre de la Phase Socle, une voire deux demi-journées de consultations lui permettra d'aborder le suivi en ambulatoire.

Comme pour les autres unités, l'interne reste sous la responsabilité d'un médecin psychiatre qui l'assiste et aborde pratiquement les points particuliers de sa formation. Il ne doit agir en tant que suppléant d'un senior. Ceci avant et dans l'objectif d'acquérir la capacité supervisée de :

- Mener les entretiens psychiatriques seul avec le patient et/ou les familles,
- Rencontrer les différents intervenants,
- Animer les réunions cliniques et de synthèse, généralement hebdomadaires,
- Prescrire les protocoles du traitement et de surveillance selon les pathologies,
- Rédiger un courrier ou un certificat médical, donner un avis psychiatrique en cas de demande urgente, assurer la présence médicale minimale ou des permanences de garde, toujours sous tutorat d'un médecin senior d'astreinte.
- Être en lien avec somaticien ou médecin traitant.

L'interne est suivi dans ses décisions thérapeutiques par le médecin psychiatre responsable.

Missions secondaires :

Il est sollicité également à assister à la réunion régulière du comité de médicaments, à des conférences organisées en dehors de l'établissement, à des réunions interdisciplinaires ou avec les différents partenaires.

En effet, d'autres catégories de profession collaborent également à la formation de l'interne notamment les pharmaciens, les psychologues, les cadres de santé, les infirmiers.